

Chlordécone, pesticide assassin : « Un crime d'État, un crime colonial »

La chronique d'un empoisonnement annoncé

lundi 2 décembre 2019, par [PIERRE-CHARLES Philippe](#), [POUPIN Christine](#) (Date de rédaction antérieure : 27 novembre 2019).

Le chlordécone est un pesticide utilisé massivement dans les Antilles françaises durant une trentaine d'années à partir des années 1970, en particulier contre le doryphore de la pomme de terre et le charançon du bananier. Entretien avec Philippe Pierre-Charles, membre du Groupe révolution socialiste (GRS) en Martinique, à propos d'un scandale sanitaire toujours en cours.



Crédit Photo : DR

Christine Poupin- Depuis quand la question du chlordécone est-elle posée ?

Philippe Pierre-Charles - On peut situer le début dans les années 1970 avec une mobilisation des ouvriers agricoles contre l'utilisation de pesticides sans protection, alors qu'ils étaient contenus dans des sacs avec un picto de tête de mort et des inscriptions en anglais. Aux États-Unis le chlordécone était signalé comme un organochloré, dangereux. L'OMS a classé la molécule comme « cancérigène probable ». Le nom du produit change alors, mais il s'agit de la même molécule. En 1975, un accident aux États-Unis dans une usine de production de chlordécone provoque maladies et dégâts dans une rivière. Le chlordécone y est interdit à la production, à la commercialisation et à l'utilisation.

Pourtant l'utilisation va continuer ?

Oui, il n'y a alors pas d'alerte en France. C'est difficile à comprendre. Alors qu'il n'y a plus de production aux États-Unis, une famille béké obtient l'autorisation de produire le pesticide au Brésil. Il sera interdit en France en 1990. Mais le milieu béké demande une dérogation, relayée par un parlementaire, et l'obtient pour les colonies. Ça provoque un scandale. La dérogation prend fin en 1993, mais sans doute l'utilisation continue. En 2002 éclate un scandale avec la découverte d'un container de patates chlordéconées.

Qu'en est-il des protestations ?

Au cours des années 1970-1980, elles sont limitées à un mouvement comme l'ASSAUPAMA

(Association de sauvegarde du patrimoine martiniquais). Elle prend une nouvelle dimension en 2005 à l'initiative de la CDMT [Centrale démocratique martiniquaise du travail] qui propose un Forum social contre le chlordécone et les pesticides en préparation du Forum social caribéen de 2006. Il regroupe, outre les syndicalistes, des écologistes et des agriculteurs.

Il y a ensuite la sortie du livre de Raphael Confiant et Louis Boutrin (aujourd'hui élu à la Collectivité territoriale de Martinique, CTM), *Chronique d'un empoisonnement annoncé*, le scandale du chlordécone aux Antilles françaises (1972-2002), et aussi une mission parlementaire menée par Edmond Mariette.

L'État met alors en place un « Plan chlordécone » (on en est aujourd'hui au quatrième).

Même après l'interdiction, il reste des stocks de produit. Il sera distribué comme subvention en nature à des petits agriculteurs ou donné à des ouvriers agricoles pour leurs propres cultures !

Plus récemment, les normes sont modifiées dans des conditions troubles. Normalement elles sont fixées à l'échelle européenne, mais là c'est la France qui fixe les limites maximales de résidus (LMR) et qui les fait varier ! Elles augmentent brusquement pour la viande bovine et pour les volailles. Cela provoque une vive émotion. Le responsable CDMT de l'ARS qui avait témoigné à visage couvert lors d'une émission subit des pressions et des menaces.

Une conférence de presse de la CDMT lance la proposition d'un nouveau Forum social « Santé, environnement sans dérogation » pour avril 2018. Une manifestation réunit plusieurs centaines de personnes le 24 mars, anniversaire de l'assassinat de trois ouvriers agricoles en 1961. Trois soirées du Forum social se sont tenues avec des syndicats ouvriers (CDMT, CGTM et CSTM), une organisation d'agriculteurs (l'OPAM), des marins-pêcheurs victimes de la pollution de l'eau et de l'interdiction de la pêche, des médecins, l'ASSAUPAMA, deux organisations de femmes (l'UFM et Mémoire-Égalité)...

Une nouvelle manifestation début avril sera suivie d'une entrevue avec le représentant du préfet sur la base d'une plateforme de 52 revendications. Le collectif « Lyannaj pou dépolyé Matinik », qui regroupe les différentes composantes du Forum social et des organisations politiques (le GRS et en théorie Peyi-A), est créé. Douze réunions publiques se tiennent entre septembre 2018 et juin 2019 dans des communes avec plus ou moins de soutien des mairies. En juin 2019 il y a une nouvelle manifestation ; en septembre une nouvelle réunion a lieu en présence du préfet et des différents services de l'État (ARS, DASS, DDE, Direccte....) pour poser les questions précises contenues dans les 52 revendications. Une commission parlementaire est constituée. Lyannaj est reçu. Le sujet est remis sur le devant de la scène sociale et politique avec un écho médiatique.

Quelles sont les perspectives ?

Aujourd'hui il s'agit de passer de la mobilisation des militantEs à celle des concernéEs, qu'ils soient agriculteurs sans terre ou victimes... D'autant que l'État a dû opérer un bougé. Macron reconnaît que l'État doit « prendre sa part de responsabilité » mais il affirme aussi qu'il « ne faut pas dire que c'est cancérigène » ! Les services de l'État ont été obligés de rectifier sans le contredire... Ça devient : « Il ne faut pas se contenter de dire c'est cancérigène, il faut agir ». Les ministres interrogés reconnaissent des responsabilités et la nécessité de réparations, ce qui ouvre des possibilités.

Quelles sont les demandes de Lyannaj ?

Les chiffres des surfaces polluées sont peu fiables, on a des extrapolations à partir des plantations de bananes. Nous demandons une cartographie réelle pour éviter la sous-estimation et aussi la

stigmatisation. Actuellement il y a trois prélèvements par hectare, ce qui est très insuffisant. Nous demandons de multiplier les analyses de sol, elles doivent être obligatoires et gratuites afin d'en avoir un nombre suffisant à une bonne estimation.

La durée de vie dans le sol du chlordécone est de plusieurs centaines d'années. Il existerait une molécule permettant de décomposer le chlordécone mais il faut encore faire des tests sur les résultats obtenus et il manque des moyens pour cette recherche.

Il y a un débat sur ce qui est contaminé. La pêche en eau douce est interdite. La pollution serait en profondeur, seules les racines seraient concernées donc ni les tomates ni les fruits. Une étude montrerait que les fruits sont en dessous des LMR, mais les informations sont contradictoires. Nous demandons une étude indépendante.

Pour la santé des personnes, nous demandons une étude épidémiologique sur les trente dernières années, qui ne doit pas être ciblée sur le chlordécone, mais intégrer toutes les causes environnementales.

Il existerait des protocoles de détoxification avec des produits naturels et à bas coût, nous en demandons la validation scientifique.

Renoncer aux pesticides implique une autre organisation de la Martinique. Par exemple, la question des terres en friche. Celles-ci doivent, logiquement, ne pas être chlordéconées. Leur mise à disposition de paysans sans terre permettrait une autre agriculture et une réponse sociale...

La lutte est ancienne, mais l'élément nouveau est la pluralité du mouvement social qui permet d'envisager une alternative systémique : c'est tout l'enjeu de la structure unitaire.

Le GRS met en avant la nécessité d'une liaison entre la Martinique et la Guadeloupe. Par exemple sur la question des cancers, en particulier de la prostate, on constate une prévalence plus élevée et une accélération... mais l'étude a été stoppée en Guadeloupe.

Nous faisons aussi le lien avec le mouvement de lutte contre les pesticides sur une orientation « zéro pesticide ». Nous sommes en contact avec les militants de Triskalia en Bretagne qui ont obtenu la condamnation pour faute inexcusable de l'employeur.

Un mot de conclusion ?

C'est une crise du système agricole, sanitaire, écologique ; une crise du système économique et social colonial dans lequel les békés produisent pour le profit avec la complicité de l'État. C'est un crime d'État, un crime colonial. Il faut contester ce modèle et mettre en avant un autre modèle de production, de consommation et d'alimentation, un autre modèle de relation entre les citoyens et l'État.

Propos recueillis par Christine Poupin

P.-S.

- Créé le Mercredi 27 novembre 2019, mise à jour Lundi 2 décembre 2019, 11:44 : <https://npa2009.org/actualite/ecologie/chlordecone-un-crime-detat-un-crime-colonial>